



Menace d'expulsion pour des raisons douteuses

Par **banjolette**, le **18/07/2012** à **15:16**

Bonjour,
comme beaucoup d'entre vous j'ai des soucis avec mes propriétaires
mon ami a créé sa propre société qui est un site de vente sur le net
il arrive que nous recevions des colis par la poste relative à son activité et parfois (une fois
par semaine) un client.

mais il n'y a pas de vente dans l'appartement et ni boutique

la propriétaire nous reproche et plein d'autres choses encore

après la dernière altercation elle nous menace de nous mettre à la porte

en a-t-elle le droit, dans quel délai.

est-ce qu'elle peut invoquer la livraison de colis à domicile ?

merci de votre réponse